

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boralex fait le point sur les deux cas de COVID-19 de sa centrale de Senneterre

Senneterre, le 3 juillet 2020 – Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») (TSX : BLX) fait le point sur les deux employés de sa centrale de Senneterre (la « Centrale ») qui ont été testés positifs à la COVID-19 le 17 juin dernier. Les autorités de la santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue (la « Santé publique ») ont étroitement suivi les deux employés depuis leur dépistage et ont confirmé, le 30 juin dernier, la fin de leur période de confinement. Les deux employés ont réintégré leurs fonctions à la Centrale cette semaine.

Une enquête épidémiologique a été menée par la Santé publique le jour même de la réception des résultats des tests et a permis d'identifier huit employés de la Centrale susceptibles d'avoir eu un contact avec les deux employés testés positifs. Par mesure préventive, ces huit employés ont été placés en isolement à leur domicile et ont été testés.

L'ensemble des 8 employés ont testé négatifs à la COVID-19 et leur période de confinement préventive s'est terminée le 29 juin dernier. **Ainsi, aucun cas de COVID-19, à l'exception des deux employés testés positifs initialement, n'a été recensé à la centrale de Senneterre.**

La priorité de Boralex a été d'assurer pour tous ses employés un retour au travail pleinement sécuritaire à la Centrale qui était à l'arrêt planifié depuis plusieurs semaines. Le redémarrage de la Centrale a été effectué mercredi dernier, soit le 1 juillet 2020.

Il a été rappelé aux employés de Boralex, de même qu'aux fournisseurs, qu'il demeure essentiel de continuer de respecter rigoureusement les mesures sanitaires et de distanciation sociale exigées depuis le début du mois de mars, et de porter l'équipement de protection individuel fourni par la Société.

À propos de Boralex

Boralex développe, construit et exploite des sites de production d'énergie renouvelable au Canada, en France, au Royaume-Uni, et aux États-Unis. Un des leaders du marché canadien et premier acteur indépendant de l'éolien terrestre en France, la Société se distingue par sa solide expérience d'optimisation de sa base d'actifs dans quatre types de production d'énergie - éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. Boralex s'assure d'une croissance soutenue grâce à son expertise et sa diversification acquises depuis trente ans. Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX. Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com. Suivez-nous sur [Facebook](#), [LinkedIn](#) et [Twitter](#).

– 30 –

Renseignements :

Médias

Isabelle Fontaine
Directrice
Affaires publiques et communications
Boralex inc.
819 345-0043
isabelle.fontaine@boralex.com